

Compléments au dossier

- PLU , zone agricole :

La parcelle du projet comprend une petite partie en zone agricole, et la majeure partie en zone Ui.

Le projet a été étudié avec ces éléments. Le bâtiment est uniquement en zone UI. Le bâtiment de la zone A est supprimé

L'analyse détaillée du PLU est en pièce jointe

- biodiversité

Un écologue réalisera un diagnostic avant travaux. Un passage est prévu au printemps

- nuisances sonores

Le bâtiment a une activité de self-stockage/garde meubles. Les clients seront présents temporairement, uniquement le temps de poser/déposer leurs biens.

L'accès se fera en VL uniquement.

Cette activité ne créera pas de nuisance sonore

Il est prévu un bureau pour le personnel. Celui-ci sera situé derrière le merlon acoustique actuel qui sera conservé.

- bâtiment existant,

L'activité du bâtiment est arrêtée. Le bâtiment d'activité et la maison d'habitation sont inoccupés à la date d'achat du terrain

- gestion des eaux,

Un dossier loi sur l'eau a été déposé. (récépissé ci-joint)

Le dossier est disponible sur ce lien : <https://tpf-i.fromsmash.com/DLE-Bourg-les-Valence-RESOTAINER>